

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2024-071**

Action sociale d'intérêt communautaire

Appel à projets  
de la Caisse d'Allocations Familiales

Demande de subvention

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	06 MARS 2024
Publié	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre des Fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants, a pour vocation de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales ;

Considérant que dans ce cadre la Caisse d'Allocations Familiales propose un appel à projets ;

Considérant que le service Familles met en place un projet remplissant les critères de cet appel à projets ;

Considérant que le montant de ces fonds d'accompagnement varie selon le budget prévisionnel du projet ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

**MULTI-ACCUEIL D'ARTHUR A ZOE – CHANGEMENT LITS POUR BEBES  
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Achats	4 728 €	Subvention CAF	3 782 €	80%
		Roannais Agglo.	946 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>4 728 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 728 €</b>	<b>100%</b>

**DECIDE**

- De solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre de l'année 2024, pour le projet suivant :

Actions	Montant sollicités
Multi-accueil D'Arthur à Zoé – changement lits bébés	3 782 €

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,  
**Yves NICOLIN**  
Maire de Roanne